

Avis n° 2022-10 du CSRPN Occitanie

relatif à

la hiérarchisation des habitats d'intérêt communautaire Natura 2000
en Occitanie

Vu la demande de validation de la hiérarchisation des Habitats Natura 2000 en Occitanie,

Vu l'exposé de Messieurs Olivier ARGAGNON et François PRUD'HOMME, des Conservatoires Botaniques Occitanie (CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées et CBN méditerranéen de Porquerolles) du 25/03/2022,

Vu l'avis du rapporteur du CSRPN,

Après en avoir délibéré en GT Connaissance le 25 mars 2022,

Vu la consultation électronique du GT connaissance du CSRPN du 30 mars au 7 avril 2022,

Vu le vote électronique du CSRPN du 8 au 13 avril 2022,

Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel souligne la qualité du dossier et de la procédure conduite. Le rapport montre la nécessité de prioriser et de hiérarchiser les 186 habitats faune/flore d'intérêt communautaire en vue de leur gestion ou de leur restauration dans la mise en place par la DREAL de diverses politiques publiques (DOCOB Natura 2000, MAEC...). Cette hiérarchisation est fonction du rapport entre l'aire de répartition régionale et l'aire de répartition nationale, et les degrés de menaces qui pèsent sur ces habitats, selon 3 critères principaux en 3 listes d'habitats : sites de préservation, sites de gestion active et sites de restauration.

En conséquence, le CSRPN Occitanie donne un avis favorable à la validation de la hiérarchisation des habitats d'intérêt communautaire de la région Occitanie et souhaite qu'un certain nombre de recommandations puissent être mises en œuvre :

- Il paraît nécessaire de mieux préciser, dans un chapeau introductif, les objectifs de la méthode (Natura 2000, MAEC...) pour que cette typologie ne soit pas directement utilisée en tant que telle dans la typologie ERC. Il faut être vigilant quant à une diffusion potentielle aux aménageurs/entrepreneurs.
- Il convient de mieux préciser l'intérêt intrinsèque des habitats à dire d'expert et essayer de mieux s'appuyer, en complément, sur des bioindicateurs.
- Il faudrait préciser les périodes de référence utilisées dans l'analyse. La dynamique d'évolution des milieux étant très variable (rapide pour une prairie de fauche, moyenne pour une pelouse sèche et très lente pour un espace forestier). Cette notion de temps est très importante : ex d'habitats forestiers dont l'intérêt réside en grande partie dans les stades sénescents : si on l'exploite en retirant une grande partie des arbres âgés, l'habitat en tant que tel ne sera pas détruit, mais il faudra un ou plusieurs siècles pour retrouver son plein intérêt.

- Il convient de mieux expliquer le fait que l'on semble donner plus de poids aux habitats à restaurer ou à recréer et au degré d'activité humaine qu'aux habitats en bon état de conservation.
- L'effort de réactualisation en 2022 des actions de gestion active mériterait d'être mieux explicité.
- Le tableau Excel est très lourd. Pourquoi ne pas utiliser d'autres méthodes de classement comme Access, ou réaliser un tableau simplifié.
- Il faudra, dans l'avenir, prendre en compte les habitats marins (codes 11xx) et les habitats glaciers permanents (code 8340) en s'appuyant sur les compétences locales comme l'association Moraine pour les glaciers.
- Des exemples sont fournis, mais il n'y a pas de localisation géographique des habitats, ce qui serait souhaitable afin de rendre les tableaux plus lisibles.
- Comme évoqué en conclusion, il serait mieux de pouvoir s'appuyer sur des données d'habitats au niveau régional plutôt qu'au niveau national.
- Il semble opportun de faire un point sur ce qu'il en est ailleurs (autres régions, Espagne...), et de rajouter quelques éléments bibliographiques comme, par exemple, Identifying Habitat Type Conservation Priorities under the Habitats Directive: Application to Two Italian Biogeographical Regions

Le CSRPN valide le plan de classification des habitats naturels pour l'Occitanie.

Le CSRPN reconnaît le travail considérable effectué et en félicite les auteurs pour leur travail de synthèse.

Toulouse, le 13 avril 2022

La présidente du CSRPN Occitanie



Magali Gerino